La SCPI NCap Education Santé
FranceSCPI.com

NCap Education Santé

Bulletin trimestriel d'information

N°30 | 3ème trimestre 2026

Valide du 1er octobre au 31 décembre 2026



Norma Capital
Bien placé pour investir

Visionnez nos vidéos.

Document à destination des publics avertis et des professionnels de la gestion de patrimoine. Source : Norma Capital - Limonest.

Introduction

Ce qu'il faut retenir du trimestre.

Votre SCPI NCap Éducation Santé atteint 120,3 M€ de capitalisation et accueille près de 100 nouveaux associés ce trimestre.

Depuis 2018, elle s'appuie sur une stratégie d'investissement fondée sur des convictions fortes et une sélection rigoureuse des actifs. Son développement repose sur une approche mesurée, fidèle à son positionnement sur les secteurs de la santé, de l'éducation et du social.

Cette conviction s'accompagne d'une poursuite du développement du patrimoine. Ce trimestre, la SCPI franchit une nouvelle étape dans sa diversification géographique avec l'acquisition d'un nouvel actif à Londres. Situé à Chiswick, quartier résidentiel recherché de Londres, l'actif bénéficie d'un environnement favorable et d'une bonne accessibilité, à proximité du métro et des principaux axes routiers. Entièrement loué, il accueille trois activités de proximité complémentaires dans les secteurs de la petite enfance, de la santé dentaire et des soins vétérinaires, au service d'une clientèle locale récurrente.

Cette implantation élargit la présence européenne de la SCPI, tout en préservant son positionnement historique sur les secteurs de la santé, de l'éducation et du social.

Au-delà des nouvelles acquisitions, la SCPI bénéficie de la dynamique de certains marchés sur lesquels elle est déjà implantée. Le marché immobilier espagnol bénéficie d'une dynamique favorable : la croissance est attendue à 2,8 % en 2026, le chômage est passé de 16 % fin 2020 à 9,8 % au premier semestre 2026 et l'investissement atteint des niveaux historiques1. Cette dynamique se traduit par une hausse significative de la valeur des actifs espagnols de NCES. La hausse de ces valorisations offre des leviers de création de valeur : la cession d'actifs avec des plus-values potentielles, permettant de concrétiser la valeur créée, ou leur conservation, afin de soutenir la valorisation du patrimoine et la valeur de la SCPI.2

Les dividendes sont désormais mensuels !

Depuis février 2026, les dividendes des SCPI Norma Capital sont distribués mensuellement et non plus trimestriellement. Une évolution pensée pour offrir plus de régularité et de lisibilité aux épargnants, sans impact sur le rendement annuel, et en cohérence avec les attentes exprimées en matière de revenus réguliers.

Le développement du patrimoine s'inscrit également dans une trajectoire de distribution progressive. La société de gestion vise un taux de distribution de 5 % en 2027[2]. Cet objectif repose notamment sur la poursuite des investissements, en France comme à l'étranger, avec l'ambition d'installer un niveau de distribution plus élevé.

Cette stratégie de développement s'accompagne d'une attention constante portée à la qualité et à la gestion responsable des actifs. L'équipe ISR veille à évaluer chaque bâtiment et à suivre le respect des réglementations environnementales et sociales propres à chaque pays d'implantation, en partie issues de cadres européens. Au Royaume-Uni, en Espagne et, plus récemment, en Allemagne, ce suivi repose sur une collaboration étroite avec des relais locaux, qui contribuent à la collecte des données environnementales, sociales et de gouvernance de chaque site.

Pour voir vivre votre patrimoine entre deux bulletins, retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux, où nous partageons régulièrement les actualités de vos actifs et la SCPI.

Merci de votre confiance et de votre fidélité

Faiz Hebbadj

Fiche d'identité

CLASSIFICATION : SCPI à capital variable.

DATE DE CRÉATION : 13 juillet 2018.

N° VISA AMF : 18-29 (6 novembre 2018).

DURÉE CONSEILLÉE DE CONSERVATION DES PARTS DE SCPI : 10 ans.

DURÉE DE VIE DE LA SCPI : 99 années.

CAPITAL MAXIMUM STATUTAIRE : 250 000 000 €.

DÉPOSITAIRE : Société Générale Securities Services.

ÉVALUATEUR IMMOBILIER : Cushman & Wakefield.

COMMISSAIRE AUX COMPTES : Deloitte.

Récompenses bien méritées

Les prix et récompenses mentionnés ont été obtenus dans le cadre de concours organisés par des tiers et peuvent avoir impliqué des frais d'exploitation commerciale et publicitaire.

NCap Education Santé
Société de gestion Norma Capital
n° agrément : GP-16000017 du 09/06/2016
ncap.educationsante@normacapital.fr
+33 (0)1 42 93 00 77
www.normacapital.fr

Source : Norma Capital au 30/09/2026.
[1]Sources : Cushman & Wakefield, Spain Office Market Outlook et Spain Retail Market Outlook, deuxième trimestre 2026 ; données de marché sur l'investissement immobilier espagnol au premier semestre 2026. [2]Perspective non garantie de distribution arrêtée par la société de gestion sur la base d'hypothèses de marché et ne constituant en aucun cas une promesse de rendement ou de performance. L'ensemble des chiffres présentés sans référence dans le présent Bulletin Trimestriel sont produits par Norma Capital. Les investissements passés ne préjugent pas des investissements futurs. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Investir en SCPI comporte certains risques, dont le risque de perte en capital, sa liquidité n'est pas garantie, le risque lié au marché immobilier, à la commercialisation des locaux et à leur gestion. Les dividendes ne sont pas garantis. Norma Capital est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-16000017 depuis le 9 juin 2016 qui gère des fonds d'investissement alternatifs, et plus spécialement des SCPI.

Bonne nouvelle, votre SCPI continue sur sa lancée

Avant toute chose, un coup d'œil sur la santé financière de votre investissement.

4,52 %
Performance globale annuelle 2025[1]

2,87 %
TRI[2] 5 ans (2020-2025)

3,27 %
TRI[2] depuis la création (2018)

4,40- 5,20%
Objectif de performance brut 2026[3]

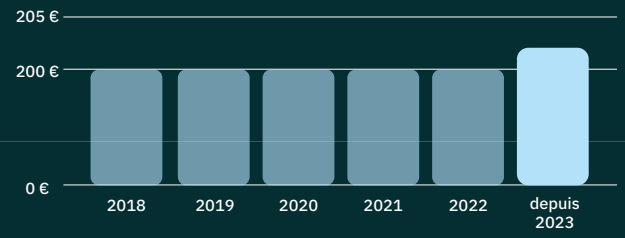
4,52 %
Taux de distribution brut de fiscalité étrangère 2025[4]

0,56 %
Ratio des dettes et autres engagements au 30/09/2026[5]

120,3 M €
Capitalisation au 30/09/2026

202,80 €
Valeur de reconstitution[6] (par part) au 30/06/2026

202 €[7]
Prix de la part depuis 2022



Depuis sa création en 2018, la valeur de la part de NCap Éducation Santé a augmenté de 1 %.

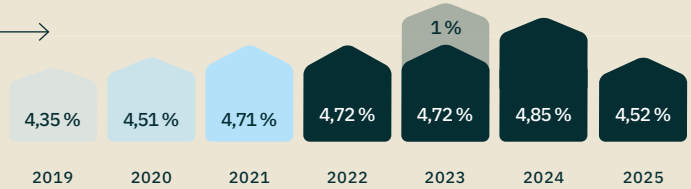
2,36 € Dividende brut trimestriel

2026	T1	T2	T3	M7 (25/08/2026)	M8 (23/09/2026)	M9 (26/10/2026)
Distribution nette d'impôts étrangers	2,00 €	2,10 €	2,25 €	0,55 €	0,55 €	1,15 €
Distribution brute d'impôts étrangers	2,06 €	2,27 €	2,36 €	0,58 €	0,58 €	1,20 €

2025	T1 (25/04/2025)	T2 (22/07/2025)	T3 (21/10/2025)	T4 (26/01/2026)
Distribution nette d'impôts étrangers	2,20 €	2,20 €	2,10 €	2,20 €
Distribution brute d'impôts étrangers	2,25 €	2,25 €	2,19 €	2,45 €

Taux de distribution brut de fiscalité étrangère

Augmentation du prix de part





Source : photo libre de droit.

Source : Norma Capital au 30/09/2026.
Investir en SCPI comporte certains risques, dont le risque de perte en capital, sa liquidité n'est pas garantie, le risque lié au marché immobilier, à la commercialisation des locaux et à leur gestion.
[1]PGA : La performance globale annuelle (PGA) correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1er janvier de l'année N et le 1er janvier de l'année N+1.
[2]TRI : Taux de Rentabilité Interne : taux de rendement prenant en compte les flux de trésorerie (investissement, distribution, désinvestissement) et le nombre de périodes analysées. Ce taux permet d'évaluer un investissement par rapport à sa durée, aux revenus générés et à sa valeur. [3]Perspective non garantie de distribution arrêtée par la société de gestion sur la base d'hypothèses de marché et ne constituant en aucun cas une promesse de rendement ou de performance. [4]Taux de distribution brut : division du dividende brut versé au titre de l'année 2025 par le prix de souscription au 1er janvier 2025. Dont 0 % au titre de revenus non récurrents. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. [5]Le ratio des dettes et autres engagements prend en compte : l'effet de levier auprès des établissements de crédit, les VEFA et autres acquisitions payables à terme. Le recours à l'endettement et aux engagements a pour effet d'augmenter la capacité d'investissement de la SCPI mais accroît également l'exposition aux risques de pertes. En cas de baisse de la valeur des actifs immobiliers, l'effet de levier peut amplifier les pertes supportées par les associés [6]Valeur de réalisation augmentée des frais afférents à une reconstitution du patrimoine (frais de recherche, frais de commission...). [7]Minimum de 5 parts pour une première souscription.

Évolution du capital

31/12/2025	31/03/2026	30/06/2026	30/09/2026
Nombre d'associés			
3 330	3 412	3 433	3 523
Capital nominal			
91 845 887 €	93 564 633 €	95 220 508 €	96 495 386 €
Capitalisation			
114 523 884 €	116 667 011 €	118 731 744 €	120 321 408 €
Total des capitaux souscrits sur la période			
3 614 435 €	3 089 164 €	2 797 285 €	2 362 764 €
Nombre de parts			
566 950 parts	577 559 parts	587 781 parts	595 651 parts
Cessions / Transferts			
5 657 parts	4 683 parts	3 626 parts	3 827 parts
Souscriptions compensant des retraits			
5 657 parts	4 683 parts	3 626 parts	3 827 parts
Souscriptions augmentant le capital			
17 893 parts	15 293 parts	13 848 parts	11 697 parts
Ratio de dettes et autres engagements[1]			
0,61 % dont 0 % de financement (hors VEFA)	0,62 % dont 0 % de financement (hors VEFA)	0,58 % dont 0 % de financement (hors VEFA)	0,56 % dont 0 % de financement (hors VEFA)
Parts en attente de retrait			
0 part	0 part	0 part	0 part

Valeur de référence

1er jour ouvré du 6e mois[2]
Délai de jouissance

Prix de souscription	202,00 €
Valeur nominale	162,00 €
Prime d'émission (TTC)	40,00 €
Dont commission de souscription (TTC) due au titre des frais de collecte et des frais de recherche et d'investissement	24,24 €
Valeur de réalisation[3] (par part) au 30/06/2026	169,18 €
Valeur de reconstitution[4] (par part) au 30/06/2026	202,80 €
Valeur de retrait[5] (par part)	181,80 €
Valeur IFI résident au 31/12/2025 Valeur IFI non-résident au 31/12/2025	145,29 € 117,71 €



Source : Norma Capital - Glasgow

Nouveautés 2026 !

- Versements programmés dès 50 € par mois
- Réinvestissement des dividendes[6] (partiel ou intégral)
- Mensualisation des dividendes[6]
- Nouvelle interface associé

[1]Le ratio des dettes et autres engagements prend en compte : l'effet de levier auprès des établissements de crédit, les VEFA et autres acquisitions payables à terme. Le recours à l'endettement et aux engagements a pour effet d'augmenter la capacité d'investissement de la SCPI mais accroît également l'exposition aux risques de pertes. En cas de baisse de la valeur des actifs immobiliers, l'effet de levier peut amplifier les pertes supportées par les associés. [2]Délai de jouissance depuis le 06/04/2020. À compter du 1er jour ouvré du 6ème mois suivant la réception intégrale des fonds. [3]Valeur vénale des immeubles augmentée de la valeur nette des autres actifs de la Société. [4]Valeur de réalisation augmentée des frais afférents à une reconstitution du patrimoine (frais de recherche, frais de commission...). [5]Montant revenant à l'associé sortant, correspondant à la valeur de la part diminuée au minimum des frais de souscription. [6]Les dividendes ne sont pas garantis.

Tout nouveau, tout beau

Ce trimestre, 1 nouveau bien ainsi que 1 cession.

Santé / Social · Éducation · Bien-être · Environnement

Acquisition



Londres, Chiswick (UK)

Date de la promesse : 14/07/2026
Prix d'acquisition AEM[1] : 7,4 M €
Surface : 1 655 m²
Locataires : Cabinet dentaire, crèche, vétérinaire

L'acquisition d'un actif mixte de 1 655 m² situé sur Chiswick High Road vient renforcer la présence de NCap Education Santé dans l'ouest londonien. Chiswick figure parmi les quartiers résidentiels recherchés de Londres, porté par une population familiale aisée et un niveau de revenus supérieur à la moyenne nationale.

L'actif bénéficie d'une bonne accessibilité, avec les stations de métro Chiswick Park et Turnham Green, situées respectivement à 5 et 10 minutes à pied. Il profite également d'un accès direct aux axes routiers A4 et M4, permettant de rejoindre Central London et l'aéroport d'Heathrow.

Entièrement loué, l'actif accueille trois activités de proximité complémentaires : Dicky Birds Pre School Nurseries Ltd, opérateur de crèches premium comptant environ 25 à 30 établissements au Royaume-Uni ; Clarke Marnitz & Associates, cabinet dentaire implanté à Chiswick depuis plus de 60 ans ; et Creature Comforts Ltd, une clinique vétérinaire bénéficiant d'une clientèle résidentielle récurrente.

Source : Norma Capital - Londres, Chiswick.

Cession



Toulouse (31)

Date de la cession : 09/07/2026
Prix de vente net vendeur : 1,2 M €
Surface : 758 m²

Source : Norma Capital - Toulouse.

La SCPI NCap Éducation Santé détenait une quote-part minoritaire de 19 % de cet actif de bureaux, en indivision avec la SCPI NCap Régions. Cette participation offrait peu de leviers de gestion. Elle a été cédée à la SCPI NCap Régions, également gérée par Norma Capital.

Focus



Une maison de santé neuve, intégralement louée à ELSAN, à Nantes (44)

Implanté sur un axe structurant de la ville de Nantes, cet actif neuf de 535 m² bénéficie d'une bonne accessibilité, avec un arrêt de bus situé juste devant son entrée.
Il accueille une maison de santé et un centre de vaccination international exploités par ELSAN, acteur de référence de l'offre de soins en France, qui compte 217 établissements et accompagne plus de 5 millions de patients chaque année. Le centre regroupe plusieurs spécialités médicales, dont la cardiologie, la dermatologie, la gynécologie-obstétrique et la médecine générale.
L'ensemble des surfaces est loué dans le cadre d'un bail de 10 ans, dont 6 ans fermes.

Source : Norma Capital - Nantes.

[1]Acte en main.
Les investissements passés ne préjugent pas des investissements futurs.
Risque lié à l'investissement à l'étranger : Les marchés immobiliers étrangers sont soumis à des environnements réglementaires, politiques et économiques spécifiques qui peuvent différer substantiellement du cadre français et impacter la performance + Risque de change : Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence de la SCPI, soit l'Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces actifs. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors de la zone Euro.

On fait le tour du propriétaire ?

Fort de ces nouveaux biens, votre portefeuille garde le cap.

55 Nombre d'immeubles (dont VEFA[1] signées)

Nombre d'immeubles n'excluant pas la comptabilisation de plusieurs typologies différentes sur un même immeuble

74 Nombre de locataires[2]

37 401 m² Surface totale du patrimoine

TOF[3] **97,7 %**

Locaux vacants :
- 2,3 % En recherche de locataire
- 0% En négociations avancées

WALT[4] **8,1 ans**

Activités locatives[5] du trimestre

3 Nouveaux baux

99 % Taux de recouvrement[6]

713 m² De surfaces louées

Bureaux	
Cherbourg	26 m²
Cherbourg	50 m²
Croix	637 m²

C'est quoi le bail ?

Sur le terrain de l'activité locative avec l'équipe Asset Management & Gestion

3 baux signés, 713 m² sécurisés.

Ce trimestre, les équipes Asset Management et Gestion ont conclu 3 baux sur le patrimoine de NCap Éducation Santé.

À Croix, dans la métropole lilloise, le laboratoire ALS France a renouvelé son bail sur 637 m², pour 10 ans dont 4 ans fermes. ALS est un groupe international spécialiste des analyses et essais de laboratoire, qui a intégré en 2024 Wessling, le précédent locataire. Ce renouvellement maintient sur le site un occupant solide et de premier plan.

À Cherbourg, deux surfaces de bureaux ont trouvé preneur, pour 50 m² et 26 m².

Le patrimoine de la SCPI est loué à 97,7 % au 30 septembre 2026.



Source : photo libre de droit.

Focus sur terme technique ?

PGA :

La PGA (Performance Globale Annuelle) est un indicateur mesurant le rendement total d'un investissement. Elle correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1er janvier de l'année N et le 1er janvier de l'année N+1.

Source : Norma Capital au 30/09/2026.

[1]VEFA : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement. Les notes ESG des immeubles acquis en VEFA ne sont pas communiquées.
[2]Locataires : nombre de baux en cours. [3]TOF : Taux d'Occupation Financier : loyers facturés/loyers facturables. Le TOF est exposé à un risque de baisse lié à la défaillance d'un ou plusieurs locataires ou à des périodes de vacance locative, notamment lors du renouvellement des baux ou de la relocation des actifs.
[4]WALT : La WALT (Weighted Average Lease Term) représente la durée moyenne restante des baux avant leur terme.
[5]Du 01/07/2026 au 30/09/2026. [6]Le taux de recouvrement correspond au rapport entre les loyers réellement encaissés au cours de l'année écoulée et les loyers exigibles sur cette même période, exprimé en pourcentage.

Norma est dans la place

À ce jour, votre SCPI compte 55 biens en France & en Europe. Bien les biens !



Répartition typologique[1]	
59 %	Santé/ Éducation
20 %	Commerce
20 %	Bureaux
1 %	Logistique/ locaux d'activités

Répartition sectorielle[2]	
62 %	Santé
20 %	Éducation
14 %	Bien-être
2 %	Services sociaux
2 %	Environnement

Répartition géographique	Valeur vénale	Surface m²
Auvergne-Rhône-Alpes	11 %	12 %
Bretagne	6 %	6 %
Grand Est	4 %	4 %
Hauts-de-France	2 %	3 %
Île-de-France	16 %	12 %
Paris	8 %	4 %
Normandie	3 %	1 %
Nouvelle-Aquitaine	5 %	7 %
PACA	10 %	9 %
Pays de la Loire	3 %	2 %
Europe	32 %	40 %

Source : Norma Capital au 30/09/2026.
[1]Répartitions établies en % de la valeur vénale des actifs suivant la segmentation des typologies retenue par l'ASPIM.
[2]Répartitions établies en % du montant des loyers.

Valeur & valeurs

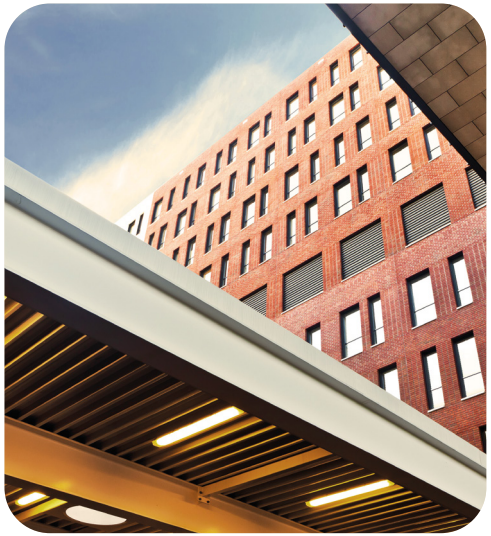
Un patrimoine valorisé et des valeurs engagées.

68/100[1]

+ 9 points
de progression par rapport à 2024.

Cette note correspond au deuxième cycle du Label ISR.

100% des actifs font l'objet d'une évaluation ESG à l'acquisition, puis annuellement.
Aucun dépassement actif ou passif des limites extra-financières n'est observé sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.



Source : photo libre de droit.

Finance responsable

Les épisodes de chaleur extrême de cet été rappellent l'importance d'intégrer les enjeux d'adaptation dans les stratégies d'investissement immobilier en France et en Europe. Pour la finance responsable, notre enjeu est d'identifier les bâtiments les plus à risque et d'anticiper le coût de l'inaction (dépréciation des actifs, hausse des charges, travaux curatifs plutôt que préventionnistes, et risques locatifs) en déployant dès maintenant des plans d'action adaptés à la vulnérabilité de chaque actif.

Diagnostic des risques physiques, priorisation des travaux et programmation des investissements permettent de transformer ce risque en levier de création de valeur à long terme. Investir dans l'adaptation, c'est préserver la valeur du patrimoine immobilier, renforcer sa résilience, tout en améliorant le confort des occupants.

Vie sociale

La prochaine réunion du Conseil de surveillance sera organisée le 20 novembre 2026.

[1]Note globale 2025 des actifs de la SCPI NCap Éducation Santé, établie au prorata de leurs valeurs vénales au 31/12/2025. Les résultats sont issus des données collectées et traitées par la société de gestion Norma Capital jusqu'au 20 février 2026.
La SCPI est exposée à des risques en matière de durabilité définis comme tout événement ou situation lié à l'environnement, à la société ou à la gouvernance, qui, s'ils se produisent, peuvent avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur les revenus générés par l'investissement et/ou sa valeur.



Source : Norma Capital - Rueil-Malmaison.

Le mot de notre responsable ISR

Cette année, nous avons réalisé le bilan carbone complet de la société de gestion et des fonds gérés dans le cadre du dispositif Diag Décarbon'action de BPI France, accompagnés par le cabinet spécialisé en immobilier durable Greenaffair.

Les résultats de cet exercice ont permis aux équipes de Norma Capital de comprendre les gisements d'émissions de gaz à effet de serre liées à notre activité d'une part et aux SCPI d'autre part. Suite au bilan, nous lançons en interne des chantiers pour améliorer l'empreinte carbone de trois composantes : déplacements, achats et déchets.

La SCPI NCap Education Santé
FranceSCPI.com

Conditions générales

C’est écrit petit, mais c’est très important !

Conditions de souscription

Un minimum de souscription de cinq parts est exigé pour les nouveaux associés. Par la suite, tout associé a le droit de souscrire un nombre de parts inférieur à ce minimum. Le prix de souscription d’une part comprend la valeur nominale de la part, soit 162 euros et une prime d’émission acquise à la SCPI, qui permet d’amortir les frais de constitution, de réalisation, d’augmentation de capital et d’acquisition du patrimoine et qui permet de préserver par son évolution l’égalité entre anciens et nouveaux associés, soit 40 euros à la date de la présente note d’information.

La commission de souscription, comme précisé au chapitre 3 « Frais », correspond à 10 % HT (soit 12 % TTC au taux de TVA en vigueur) du prix de souscription, soit vingt-quatre (24,24) € TTC, prélevée sur la prime d’émission.

Cession de parts par un associé

La détermination et le mode d’imposition des plus-values réalisées sont fonction de la durée de détention des parts cédées.
Si l’associé détient ses parts depuis moins de cinq ans, la plus-value brute, égale à la différence entre le prix revenant au cédant et le prix de revient, est assimilée intégralement à un revenu. Depuis le 1er septembre 2013, la détermination des plus-values brutes éventuellement dégagées à l’occasion d’une cession de parts détenues depuis plus de cinq ans est réduite d’un abattement de 6 % pour chaque année de détention au-delà de la cinquième et jusqu’à la vingt-et-unième (1,65 % pour les prélèvements sociaux), 4 % au terme de la vingt-deuxième année (1,60 % pour les prélèvements sociaux), 9 % pour chaque année au-delà de la vingt-deuxième pour les seuls prélèvements sociaux. De ce fait, les cessions de biens immobiliers sont exonérées d’impôt sur la plus-value à l’expiration d’une durée de vingt-deux ans, et d’un délai de trente ans pour les prélèvements sociaux. Entre vingt-trois et trente ans de détention,
les plus-values ne seront soumises qu’aux prélèvements sociaux.

Depuis le 1er janvier 2013, les plus-values immobilières sont soumises à une taxe spécifique si leur montant excède 50 000 euros. Dès lors que ce montant est dépassé, la taxe est calculée dès le 1er euro, selon un barème prenant en compte un lissage et dont le taux varie de 2 % à 6 % en fonction du montant de la plus-value. La taxe est assise sur le montant des plus-values imposables, déterminées dans les conditions de droit commun et notamment après l’application de l’abattement pour durée de détention. Les plus-values immobilières réalisées par les SCPI sont soumises à cette taxe, à concurrence de la part correspondant aux droits des associés personnes physiques. Le seuil d’imposition de 50 000 euros s’apprécie au niveau de chacun des associés de la SCPI, soumis à l’impôt sur le revenu.

Modalité de retrait

La demande de retrait doit être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à la Société de Gestion (Norma Capital - Service Associés - 18/20, place de la Madeleine - 75008 Paris) et être accompagnée du ou des certificats représentatifs des parts
qui font l’objet du retrait. Elle indique le nombre de parts visé par le retrait. Si le retrait est possible, le règlement du retrait intervient dans un délai maximum d’un mois à compter de la réception de la demande accompagnée du certificat représentatif des parts qui sont l’objet du retrait.
L’intégralité de la procédure de retrait est précisée dans la note d’information de la SCPI NCap Éducation Santé
(disponible sur www.normacapital.fr) et plus précisément au « Chapitre 2 – Modalités de sortie ».

NCap Education Santé

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER À CAPITAL VARIABLE.

SIÈGE SOCIAL
18/20, place de la Madeleine 75008 Paris.
RCS de Paris n° 841 434 640.
Visa AMF n° 18-29 en date du 6 novembre 2018.

Les statuts, la note d’information, le dernier rapport annuel et le dernier bulletin trimestriel d’information sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou ses distributeurs habilités et sur le site internet www.normacapital.fr.

La notice légale est parue au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 137 en date du 14 novembre 2018 (1805184).
Le droit de rétractation prévu par l’article L.341-16 du Code Monétaire et Financier relatif au démarchage ne s’applique pas aux souscriptions de parts de SCPI.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Investir en SCPI comporte certains risques, dont le risque de perte en capital, sa liquidité n’est pas garantie, le risque lié au marché immobilier, à la commercialisation des locaux et à leur gestion.

Norma Capital : Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro n° 814 238 879. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l’Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP-16000017 du 09/06/2016.

Nous vous rappelons que tout changement de coordonnées postales, électroniques ou bancaires, doit être porté à la connaissance de la Société de Gestion Norma Capital dans les meilleurs délais et avant la fin de tout trimestre civil, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Thibault FEUILLET
ncap.educationsante@normacapital.fr
Téléphone : +33 (0)1 42 93 00 77

NCap Education Santé